



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 08.03.2022
Date d'échéance prévue: 08.06.2023
Numéro de publication: UP04-0000003923

Entité de publication
Nestlé AG, Zugerstrasse 8, 6330 Cham

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Nestlé S.A.

Organisation concernée:
Nestlé S.A.
CHE-105.909.036
Avenue Nestlé 55
1800 Vevey

Indications concernant l'assemblée générale:
07.04.2022, 14:30 heures, En Bergère, Avenue Nestlé 55, 1800 Vevey, Suisse

Texte d'invitation/ordre du jour:
Invitation à la 155e Assemblée générale ordinaire de Nestlé S.A. Le texte intégral est disponible dans l'Annexe à la publication.

Remarques:
L'invitation à l'Assemblée générale est publiée en français et en allemand.

Invitation à la 155^e Assemblée générale ordinaire de Nestlé S.A.



Good food, Good life

le jeudi 7 avril 2022 à 14h30

En Bergère, Avenue Nestlé 55, 1800 Vevey, Suisse

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1 Rapport de gestion 2021

1.1 Rapport annuel, comptes de Nestlé S.A. et comptes consolidés du groupe Nestlé pour l'exercice 2021

Proposition

Approbation du Rapport annuel, des comptes de Nestlé S.A. et des comptes consolidés du groupe Nestlé pour l'exercice 2021

1.2 Vote consultatif sur le Rapport de rémunération 2021

Proposition

Acceptation du Rapport de rémunération 2021 (vote consultatif)

Explication

Conformément aux statuts de Nestlé S.A., le Conseil d'administration soumet le Rapport de rémunération 2021 à un vote consultatif des actionnaires. Le Rapport de rémunération fait partie du Rapport sur le Gouvernement d'entreprise inclus dans le Rapport de gestion. Il est disponible sur internet (www.nestle.com/investors/publications) ou auprès du Bureau des actions à Cham.

2 Décharge au Conseil d'administration et à la Direction

Proposition

Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction pour l'exercice 2021

3 Emploi du bénéfice résultant du bilan de Nestlé S.A.

Proposition

Bénéfice résultant du bilan

Bénéfice reporté	CHF	14 552 006 210
Dividende sur propres actions non distribué ^(a)	CHF	241 804 173
Destruction de 66 000 000 actions (rachat d'actions)	CHF	(6 778 698 422)
Bénéfice de l'exercice	CHF	22 419 903 013
	CHF	30 435 014 974

Emploi proposé

Dividende pour 2021, CHF 2.80 par action sur 2 815 000 000 actions ^(b)	CHF	7 882 000 000
(2020: CHF 2.75 sur 2 881 000 000 actions)		

Solde reporté à nouveau	CHF	22 553 014 974
-------------------------	-----	----------------

Dans la mesure où la proposition du Conseil d'administration est approuvée, le dividende brut sera de CHF 2.80 par action, soit un montant net de CHF 1.82 par action après paiement de l'impôt fédéral suisse anticipé de 35%.

Le dernier jour de négoce avec droit au dividende est le 8 avril 2022. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 11 avril 2022. Le dividende net sera versé à partir du 13 avril 2022.

4 Elections

4.1 Réélection du Président et des membres du Conseil d'administration

Proposition

Réélections individuelles de Paul Bulcke comme membre et Président du Conseil d'administration, et de Ulf Mark Schneider, Henri de Castries, Renato Fassbind, Pablo Isla, Eva Cheng, Patrick Aebischer, Kimberly A. Ross, Dick Boer, Dinesh Paliwal, Hanne Jimenez de Mora ainsi que Lindiwe Majele Sibanda comme membres du Conseil d'administration (chacun pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explication

Lors de l'Assemblée générale ordinaire 2021, les actionnaires ont élu le Président et tous les membres du Conseil d'administration pour un mandat d'un an conformément aux statuts. Leurs mandats vont ainsi arriver à échéance à la fin de l'Assemblée générale du 7 avril 2022.

Ann M. Veneman ne se présente pas pour une nouvelle réélection, ayant atteint l'âge limite prévu par le Règlement d'organisation. De plus, Kasper Rorsted a décidé de ne pas se présenter pour une nouvelle réélection.

Ann M. Veneman a rejoint le Conseil d'administration en 2011 et a servi la Société en tant que membre du Comité de nomination depuis 2012 et du Comité de nomination et de durabilité depuis 2016. Elle a joué un rôle clé dans la création du nouveau Comité de durabilité dédié en 2021 et l'a présidé depuis sa création. Elle a également été membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise depuis 2021.

Kasper Rorsted a rejoint le Conseil d'administration en 2018 et a été membre du Comité de rémunération depuis 2021.

Le Conseil d'administration tient à exprimer sa sincère reconnaissance à Ann M. Veneman et à Kasper Rorsted pour leurs services hautement appréciés.

Conformément aux statuts de Nestlé, le Conseil d'administration propose la réélection individuelle de chacun des administrateurs mentionnés ci-après, lesquels ont rendu de précieux services à la Société comme membres du Conseil d'administration:

4.1.1 Paul Bulcke, citoyen belge et suisse, né en 1954, Président du Conseil d'administration, Président du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise et membre du Comité de nomination. Paul Bulcke a été Administrateur délégué (CEO) de Nestlé S.A. de 2008 à 2016. En tant que représentant de Nestlé S.A., il est Vice-Président de L'Oréal S.A., France. Paul Bulcke est aussi membre du Conseil d'administration de Roche Holding SA, Suisse, jusqu'au 15 mars 2022. Le Conseil propose de réélire Paul Bulcke en tant que membre ainsi que Président du Conseil d'administration en un seul vote.

4.1.2 Ulf Mark Schneider, citoyen allemand et américain, né en 1965, Administrateur délégué (CEO) de Nestlé S.A., membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. U. Mark Schneider a été le CEO de Fresenius Group, Allemagne, de 2003 jusqu'en juin 2016.

4.1.3 Henri de Castries, citoyen français, né en 1954, Vice-Président et Lead Independent Director, Président du Comité de nomination, membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise et du Comité de contrôle. Henri de Castries a été Président Directeur Général d'AXA, France, jusqu'en 2016. Il est membre du Conseil d'administration de Stellantis N.V., Pays-Bas.

4.1.4 Renato Fassbind, citoyen suisse, né en 1955, Président du Comité de contrôle et membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. Renato Fassbind est Vice-Président du Conseil d'administration de Swiss Re SA et membre du Conseil d'administration de Kühne + Nagel International S.A., les deux en Suisse.

4.1.5 Pablo Isla, citoyen espagnol, né en 1964, Président du Comité de rémunération et membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. Pablo Isla est le Président exécutif d'Inditex, Espagne, un des plus grands détaillants de mode au monde détenant des marques comme Zara. Il quittera sa fonction de Président exécutif d'Inditex le 31 mars 2022. Pablo Isla est l'ancien Co-Président exécutif d'Altadis et était le Secrétaire Général et membre exécutif de Banco Popular, toutes les deux en Espagne.

4.1.6 Eva Cheng, citoyenne chinoise, née en 1952, membre du Comité de nomination et du Comité de contrôle. Eva Cheng est l'ancienne Présidente d'Amway China et Vice-Présidente exécutive d'Amway Corporation USA. Elle est membre non-exécutif du Conseil d'administration de Haier Smart Home Co., Ltd, Chine.

4.1.7 Patrick Aebischer, citoyen suisse, né en 1954, membre du Comité de rémunération. Il est le Président émérite de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). Patrick Aebischer est membre du Conseil d'administration de Logitech International S.A. et de PolyPeptide Group AG et Président du Conseil d'administration de Novartis Venture Fund, tous en Suisse.

4.1.8 Kimberly A. Ross, citoyenne américaine, née en 1965, membre du Comité de contrôle. Elle était directrice financière de WeWork, Etats-Unis, de mars 2020 à octobre 2020. Elle était également directrice financière de Baker Hughes, Etats-Unis, de 2014 à 2017 et directrice financière d'Avon Products, Etats-Unis, entre 2011 et 2014, et de Royal Ahold, Pays-Bas, de 2007 à 2011. Précédemment, Kimberly A. Ross a occupé diverses fonctions de management chez Ernst & Young Global Limited et Joseph E. Seagram & Sons Inc., les deux aux Etats-Unis. Elle est membre non-exécutif du Conseil d'administration de Cigna Corporation et de KKR Acquisition Holdings I Corp., les deux aux Etats-Unis.

4.1.9 Dick Boer, citoyen néerlandais, né en 1957, membre du Comité de rémunération et du Comité de durabilité, a été Président et CEO d'Ahold Delhaize N.V., Pays-Bas, jusqu'en 2018. Avant la fusion d'Ahold et de Delhaize en 2016, il était Président et CEO d'Ahold N.V., Pays-Bas. Dick Boer est membre du Conseil d'administration de Shell plc, Royaume-Uni. Il est également Président du Comité consultatif de G-Star RAW CV et du Rijksmuseum Fonds, et Président du Conseil de surveillance du Royal Concertgebouw N.V., ainsi que membre non-exécutif du Conseil d'administration de SHV Holdings N.V., tous aux Pays-Bas.

4.1.10 Dinesh Paliwal, citoyen américain titulaire de l'Overseas Citizenship of India, né en 1957, membre du Comité de nomination, était Senior Advisor du Conseil d'administration de Harman International Industries Inc./Samsung et CEO jusqu'en décembre 2020, après avoir été le CEO de Harman entre 2007 et avril 2020. Dinesh Paliwal siège au Conseil d'administration de Raytheon Company et est Partenaire de KKR & Co. Inc. NY, les deux aux Etats-Unis.

4.1.11 Hanne Jimenez de Mora, citoyenne suisse, née en 1960, membre du Comité de durabilité, est la co-fondatrice de a-connect (group) ag, une société de conseil en management basée en Suisse, qu'elle a fondée en 2002. Hanne Jimenez de Mora était Partenaire chez McKinsey et est membre du Conseil d'administration d'AB Volvo, Suède, et Présidente de Microcaps AG, Suisse. Elle est également Vice-Présidente et membre des Conseils de surveillance et de la Fondation de l'IMD Business School, Suisse.

4.1.12 Lindiwe Majele Sibanda, citoyenne zimbabwéenne, née en 1963, membre du Comité de durabilité, est Professeure, Directrice et Présidente de l'African Research Universities Alliance (ARUA) Centre of Excellence in Sustainable Food Systems à l'Université de Pretoria, Afrique du Sud. Lindiwe Majele Sibanda est Directrice générale de Linds Agriculture Services Pvt Ltd., Harare, Zimbabwe.

Pour plus de détails sur les candidats et leurs qualifications, prière se référer à leur biographie dans le Rapport sur le Gouvernement d'entreprise 2021 ou sur notre site internet (www.nestle.com/investors/corporate-governance/management/boardofdirectors).

4.2 Elections au Conseil d'administration

Proposition

Elections individuelles de Chris Leong et de Luca Maestri comme membres du Conseil d'administration (chacun pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explication

Le Conseil d'administration propose l'élection des candidats ci-après, en tant que membres du Conseil d'administration:

4.2.1 Chris Leong, citoyenne de Malaisie, née en 1967, est Chief Marketing Officer et membre du Comité exécutif de Schneider Electric SE, une multinationale française fournissant des solutions énergétiques et d'automatisation numériques dans les domaines de l'efficacité et de la durabilité. Avant de rejoindre Schneider Electric, Chris Leong a dirigé la région de la Grande Chine, de la Corée et du Japon de Nokia, où elle a supervisé les activités de la société et a occupé divers rôles internationaux, dont Senior Vice President Global Marketing. Auparavant, elle a travaillé pendant 14 ans chez WWP plc, gérant notamment leurs agences de publicité basées en Asie. Chris Leong est titulaire d'un diplôme en management du Malaysian Institute of Management. Le Conseil d'administration estime qu'avec son expertise en marketing et ses solides connaissances de l'Asie et des pays en développement en général, elle enrichira les connaissances du Conseil d'administration en contribuant à la création de marques fortes axées sur notre mission et à l'exploitation du numérique pour renforcer la relation de proximité avec le client et stimuler la croissance de la société.

4.2.2 Luca Maestri, citoyen italien et américain, né en 1963, est Senior Vice President et directeur financier d'Apple Inc., fonction qu'il occupe depuis 2014. Luca Maestri dirige le secteur financier de la société et a contribué à délivrer une innovation et une valeur inégalées aux actionnaires d'Apple. Luca Maestri possède une expérience de plus de 30 ans dans la construction et direction d'équipes de finance dans des compagnies internationales ayant un fonctionnement complexe et à grande échelle. Avant de rejoindre Apple, Luca Maestri était le directeur financier de Xerox Corporation et de Nokia Siemens Networks. Il a débuté sa carrière chez General Motors et a assumé des niveaux de responsabilité croissants dans le monde entier jusqu'à sa nomination en tant que Vice President et directeur financier de General Motors Europe. Luca Maestri est titulaire d'un diplôme en économie de l'Université Luiss, Rome, et d'un Master en Science of Management de l'Université de Boston. Le Conseil d'administration estime qu'avec sa vaste expérience internationale dans les services aux entreprises, le numérique et la technologie, il contribuera de façon significative à l'expertise financière et digitale du Conseil d'administration.

Pour plus de détails sur les candidats, ainsi que sur leurs qualifications et leurs mandats actuels, prière se référer à leur biographie sur notre site internet (www.nestle.com/investors/corporate-governance/annualgeneralmeeting).

4.3 Election des membres du Comité de rémunération

Proposition

Elections individuelles de Pablo Isla, Patrick Aebischer, Dick Boer et Dinesh Paliwal en tant que membres du Comité de rémunération (chacun pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explication

Le Conseil d'administration propose l'élection individuelle des candidats ci-dessous, pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante. S'il est élu, Pablo Isla sera nommé Président du Comité de rémunération.

4.3.1 Pablo Isla

4.3.2 Patrick Aebischer

4.3.3 Dick Boer

4.3.4 Dinesh Paliwal

4.4 Election de l'organe de révision

(Comptes de Nestlé S.A. et comptes consolidés du groupe Nestlé 2022)

Proposition

Réélection d'Ernst & Young SA, succursale de Lausanne, en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2022

4.5 Election du Représentant indépendant

Proposition

Réélection de Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, case postale, 1701 Fribourg, Suisse, en tant que Représentant indépendant (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

5 Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe

Conformément aux statuts de Nestlé, le Conseil d'administration soumet la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe à l'approbation des actionnaires.

5.1 Rémunération du Conseil d'administration

Proposition

Approbation, de manière prospective, pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2022 à l'Assemblée générale ordinaire 2023, d'une rémunération totale pour les 13 membres non-exécutifs du Conseil d'administration (y compris le Président, mais non compris l'Administrateur délégué) de CHF 10 millions, dont environ CHF 3 millions en espèces, CHF 6,5 millions en actions Nestlé S.A. (bloquées pendant 3 ans) et CHF 0,5 million au titre de cotisations de sécurité sociale et autres honoraires

Explication

Les actionnaires sont priés de consulter le Rapport du Conseil d'administration concernant les propositions de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe disponible sur internet (www.nestle.com/investors/corporate-governance/annualgeneralmeeting).

5.2 Rémunération de la Direction du Groupe

Proposition

Approbation, de manière prospective, pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, d'une rémunération totale maximale pour les 15 membres de la Direction du Groupe, y compris l'Administrateur délégué, de CHF 68 millions, dont environ CHF 17 millions à titre de salaire de base, CHF 22,5 millions pour le bonus à court terme (calculé sur la base d'une réalisation maximale de tous les objectifs), CHF 18,5 millions pour les plans de participation à long terme (sur la base de la valeur du marché au moment de l'attribution), CHF 4,5 millions pour les futures prestations de prévoyance et CHF 5,5 millions pour les cotisations de sécurité sociale, indemnités diverses et dépenses imprévues

Explication

Les actionnaires sont priés de consulter le Rapport du Conseil d'administration concernant les propositions de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe disponible sur internet (www.nestle.com/investors/corporate-governance/annualgeneralmeeting).

6 Réduction du capital

Proposition

- Réduction du capital-actions de CHF 281 500 000 d'un montant de CHF 6 500 000 à CHF 275 000 000 par destruction de 65 000 000 propres actions rachetées dans le cadre des programmes de rachat d'actions;
- Constatation du résultat du rapport de l'organe de révision qui confirme que les prétentions des créanciers sont entièrement couvertes nonobstant la réduction de capital;
- Modification de l'article 3 des statuts comme suit:
"Article 3 Capital-actions
Le capital-actions de Nestlé est de CHF 275 000 000 (deux cent soixante-quinze millions francs suisses) divisé en 2 750 000 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune, entièrement libérées."

Explication

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver la destruction de 65 000 000 propres actions. 51 107 859 de ces propres actions ont été rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions Nestlé S.A. d'une valeur jusqu'à CHF 20 milliards, lancé le 3 janvier 2020 sur une deuxième ligne de négoce de SIX Swiss Exchange et qui s'est achevé le 30 décembre 2021. 13 892 141 actions ont été rachetées jusqu'au 7 février 2022 dans le cadre du programme de rachat d'actions Nestlé S.A. en cours d'une valeur jusqu'à CHF 20 milliards, lancé le 3 janvier 2022 sur une deuxième ligne de négoce de SIX Swiss Exchange. Le capital-actions figurant à l'article 3 des statuts doit être réduit compte tenu de la destruction des 65 000 000 actions susmentionnées.

Dans son rapport de révision à l'attention de l'Assemblée générale, l'organe de révision Ernst & Young SA a confirmé que les prétentions des créanciers sont entièrement couvertes nonobstant la réduction du capital.

La réduction du capital par destruction d'actions ne peut être accomplie qu'après la publication de trois avis aux créanciers conformément à l'art. 733 du Code des obligations suisse. Ces avis aux créanciers seront publiés après l'Assemblée générale ordinaire 2022 dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce. Après l'expiration du délai d'attente de deux mois requis par la loi, la réduction du capital-actions pourra être réalisée et inscrite par le Conseil d'administration au Registre du Commerce.

Information

L'évolution incertaine de la pandémie nous contraint à donner à nouveau la priorité à la sécurité lors de cette Assemblée générale. Ainsi, le Conseil d'administration a décidé, conformément à la législation suisse applicable, de tenir l'Assemblée générale sans la présence des actionnaires. Les droits de vote peuvent être exercés exclusivement par l'intermédiaire du Représentant indépendant. Aucune carte d'entrée ne peut être commandée et l'admission à l'Assemblée générale en personne ne sera pas possible.

Toutes questions pertinentes des actionnaires seront traitées avant l'Assemblée générale ordinaire; les principaux sujets seront abordés dans les discours du Président et de l'Administrateur délégué (CEO). Des Tables rondes du Président virtuelles ont eu lieu pour les investisseurs institutionnels.

Les discours du Président et de l'Administrateur délégué (CEO) prononcés lors de l'Assemblée générale seront mis en ligne le 7 avril 2022 dès 14h30 (HAEC) sur www.nestle.com/investors/corporate-governance/annualgeneralmeeting.

Droits de vote

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 31 mars 2022 à 12h00 (HAEC) pourront exercer leur droit de vote. L'enregistrement des actions afin de déterminer le droit de vote n'a pas d'effet sur la négociabilité des actions en question.

Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 17 mars 2022 recevront automatiquement une invitation à l'Assemblée générale. Les actionnaires dont l'inscription au registre des actions avec droit de vote est effectuée à partir du 18 mars 2022 et qui souhaitent exercer leur droit de vote sont priés de s'adresser au Bureau des actions.

Procurator au Représentant indépendant

Les actionnaires peuvent exercer leurs droits de vote exclusivement par l'intermédiaire du Représentant indépendant Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires. Ils sont priés d'utiliser le Bulletin-réponse transmis avec l'invitation, en précisant leurs inscriptions de vote au verso de celui-ci et de l'envoyer jusqu'au 31 mars 2022 au Représentant indépendant. Alternativement, les actionnaires ont la possibilité de donner des instructions de vote au Représentant indépendant par voie électronique en accédant à la plateforme électronique des actionnaires «GVMANAGER Online» via www.gvmanager.ch/nestle.

Documentation

Le Rapport de gestion 2021 est disponible sur internet www.nestle.com/investors/publications et peut être commandé par les actionnaires auprès du Bureau des actions à Cham.

Les actionnaires sont priés d'adresser toute question et correspondance concernant l'Assemblée générale ordinaire au Bureau des actions de Nestlé S.A., case postale 665, 6330 Cham, Suisse, téléphone +41 41 785 20 20, télécopie +41 41 785 20 24 ou courriel shareregister@nestle.com.

Toutes les informations destinées aux actionnaires sont disponibles sur www.nestle.com/investors.

Nestlé S.A.
Le Conseil d'administration
Cham et Vevey (Suisse), 8 mars 2022

(a) Le montant de CHF 7 922 750 000 proposé comme distribution de dividende 2020 a été réduit de CHF 241 804 173 en raison de l'augmentation de 87 928 790 propres actions détenues par le groupe Nestlé à la date du paiement du dividende.

(b) En fonction du nombre d'actions émises à la date déterminante pour le versement du dividende (8 avril 2022). Aucun dividende n'est versé sur les propres actions détenues par le groupe Nestlé.